

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JUIN 2024
DE LA COMMUNE DE LIEURAN LES BEZIERS**

L'an deux mille vingt-quatre et le dix-neuf Juin à dix-huit heures, le conseil municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Robert GELY, Maire de la commune.

Etaient présents : Mr GELY, Mr COMBES, Mme RAMONDENC, Mr FICHAUX, Mme ROGE, Mme GAZEL, Mr PLATET, Mme BURETTE, Mr LEMARIE, Mme CRAMMER.

Étaient excusés : Mme ROULETTE pouvoir à Mr FICHAUX
Mme MIQUEL pouvoir à Mme GAZEL
Mr PEREZ pouvoir à Mr PLATET

Date de convocation et affichage : 12 Juin 2024

Nombre de conseillers en exercice : 13

Nombre de membres présents : 10

Nombre de votants : 13 Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Mme GAZEL assure les fonctions de secrétaire de séance.

1-Choix et validation des entreprises-Travaux et aménagement de la salle polyvalente :

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil municipal le projet de rénovation de la salle polyvalente et la création d'un local rangement, délibération 008/2024 Conseil Municipal du 29 Janvier 2024.

Concernant ces travaux qui consistent en la rénovation de la salle polyvalente et la création d'un local rangement Une mise en concurrence a été lancée le 29 avril 2024 par une procédure adaptée ouverte (Midi Libre) avec comme date limite de de réception des dossiers le 25 mai 2024 à 12h00.

La présentation des offres aux membres de la commission d'appel d'offres a eu lieu le 7 juin 2024. Après analyse par le cabinet CALVET CHARET.
Pour les 3 lots de travaux, 10 entreprises ont répondu.

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer sur le choix des entreprises retenues afin d'assurer les travaux.

Pour le lot 1 : Gros Oeuvre/ second Œuvre
Entreprise MAUREL 86 552,96 € HT / 104 223.55€ TTC

Pour le lot 2 : Electricité
Entreprise SELV 5 443.90€ HT / 6 532,68€ TTC

Pour le lot 3 : Peinture
Entreprise EBP 5 353,44€ HT / 6 424.13€ TTC

Par ailleurs, après mise en concurrence, il a été choisi, les entreprises suivantes :
Mission de maîtrise d'ouvrage : Cabinet CALVET CHARET 9 000€ HT / 10 800€ TTC
Etude de sol : Société GINGER CEBTP 2 310€ HT / 2 772€ TTC
Études structures-béton armé : Société EGC 1 800€ HT / 2 160€ TTC
Bureau de contrôle : Société APAVE 2 500€ HT/ 3 000€ TTC
Coordination sécurité : Société T. CLEMENT 1 310€ HT / 1 572€ TTC

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir entendu Monsieur Le Maire, délibéré et à l'unanimité :
Valide les entreprises retenues,
Valide tous les travaux suscités,
Valide l'estimation en résultant,
Autorise Monsieur Le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

2- DECISION MODIFICATIVE N° 02

Virements de crédits

Nombre de membres en exercice : 13

Nombre de membres présents : 10

Nombre de suffrages exprimés
VOTES : Contre 0 Pour 13

Date de convocation : 12/06/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-neuf juin, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Robert GELY, Maire.

Décision modificative n°02 en section d'investissement.

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 2184-215 : Acquisition		1 133.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles		1 133.00 €
D 231-213 : travaux bâtiments	1 133.00 €	
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	1 133.00 €	

Certifié exécutoire par Robert GELY, Maire,
compte tenu de la transmission en préfecture, le 26/05/2024 et de la publication le 26/05/2024.

3- Questions diverses :

- Préparation des tours de garde des élections législatives de 30 Juin 2024 et du 07 Juillet 2024 :
les membres du conseil municipal se sont engagés à être présents en nombre suffisant afin que le vote des électeurs se déroule selon la législation

- Organisation du 13 Juillet 2024 :
une réunion consacrée exclusivement à cet évènement est programmée
- Organisation du Tour de France du 16 Juillet 2024 :
la 16^{ème} étape du Tour de France, le passage dans le village sur la RD15 entre 12h15 et 14h30, les demandes des organisateurs de la course, les dispositions prises tant par les services administratifs que techniques ont été présentés par Monsieur Le Maire.

Fin de séance du Conseil Municipal du 19 Juin 2024 à 19h15.

A Lieuran-lès-Béziers,
Le 19/06/2024
Le Maire
Robert GELY.

SIGNATURES du conseil municipal du 19/06/24 :